

*Chômage dans l'industrie minière*

Étant donné les niveaux de consommation auxquels on peut s'attendre, il est devenu nécessaire d'adapter les taux de production au niveau inférieur de demande et de procéder à une diminution ordonnée des stocks. Cela s'est durement répercuté sur l'emploi non seulement au Canada, mais dans la plupart des pays qui ont été obligés de prendre les mêmes mesures. Citons notamment l'Australie, les États-Unis et divers pays d'Europe.

Le gouvernement a mis au point un certain nombre de politiques commerciales qui, nous l'espérons, profiteront à l'industrie d'extraction minière. Le gouvernement va envoyer des représentants des producteurs et des consommateurs faire avec d'autres pays intéressés, un examen des problèmes concernant les matières premières comme les minerais, en vue de mettre en place des mécanismes propres à stabiliser les marchés. Le Canada est devenu un des participants importants de plusieurs organismes comme l'UNCTAD, le groupe d'études internationales plomb-zinc, la Conférence sur le droit de la mer et l'OCDE, organismes qui cherchent à faire avancer les progrès, présents et futurs, de l'industrie d'extraction minière.

Le gouvernement fédéral a annoncé en 1973 sa politique qui consistait à encourager le traitement de nos ressources avant exportation, notamment en ce qui concerne les minerais. Le but de cette politique est d'assurer le traitement des ressources naturelles excédentaires avant de les exporter chaque fois que ce traitement peut être assuré dans des conditions avantageuses par rapport à la concurrence des marchés internationaux et compatibles avec la mise en place d'une structure industrielle rationnelle. Cette politique se poursuit, en consultation avec les provinces et avec l'industrie, et notamment par l'intermédiaire des politiques fédérales d'expansion commerciale et industrielle.

Dans d'autres domaines également les consultations se poursuivent, tout d'abord dans le cadre de la révision des investissements étrangers et de l'expansion économique régionale; dans l'un et l'autre cas, le gouvernement cherche activement à maintenir et à développer une structure industrielle viable. Dans les cas où le traitement de nos produits se trouve gêné par des mesures douanières ou autres imposées par les pays étrangers qui cherchent à écarter les produits d'exportation traités à partir de matières premières canadiennes, nous cherchons à obtenir la réduction ou la suppression de ces mesures, à l'aide de négociations multilatérales ou de tout autre moyen possible.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce reconnaît depuis toujours l'importance capitale du secteur des métaux et des minerais, pour la prospérité du Canada, et l'intérêt commercial de leur exportation; il encourage depuis longtemps les producteurs et les exportateurs canadiens à trouver des débouchés grâce à des politiques commerciales énergiques, d'une part et en organisant des missions commerciales sur les principaux marchés, ou en ayant recours aux services des délégués commerciaux en poste dans le monde entier.

Le gouvernement sait très bien que la dépression actuelle qui sévit sur tous les marchés mondiaux dans les domaines des minerais et des métaux va faire encore baisser la production.

● (1817)

Le gouvernement a fait en sorte que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le bureau des relations fédérales-provinciales se mettent en rapport avec les provinces, car après tout ce sont toujours elles qui sont compétentes en matière minière. Le gouvernement songe également à l'adoption d'un code du licenciement dans les secteurs de compétence fédérale, et il a pris des mesures à cet effet dans les divers ministères.

Pendant toute la durée de la sérieuse récession puis de la reprise prolongée en même temps qu'incomplète de la demande mondiale, l'industrie canadienne a connu un niveau de production et d'investissement plus élevé que la plupart des pays industriels. Mais ces dernières années, elle a subi l'effet des hausses de coûts: énergie, matières premières et main-d'œuvre. Les frais généraux ont monté en flèche à cause d'un sous-emploi des capacités. De ce fait, certaines des faiblesses structurelles inhérentes à toute économie en évolution ont pris une tournure manifeste et plus aiguë.

Pour ne pas rester inactif devant les baisses de performances industrielles qu'entraînait l'inflation, le gouvernement a inauguré une période de modération nationale aux plans des prix, des traitements, des profits et des dépenses publiques. Puis, en préparant la levée des contrôles, le gouvernement a confirmé sa confiance envers l'économie de marchés et l'esprit de collaboration dans la déclaration «la voie à suivre»—que tous les députés ont lue attentivement j'en suis sûr—et il en a exposé les principes dans «Programme de coopération». Parallèlement, le gouvernement a préparé la reprise et l'investissement dans son budget du printemps, qui prévoyait des allocations de stockage et augmentait les crédits d'impôts et autres incitations à l'investissement, toutes mesures qui, espérons-le, seront votées par le Parlement dans un très proche avenir.

Entre-temps, les performances et le potentiel des divers secteurs industriels sont minutieusement examinés. Ce travail, qui s'effectue en collaboration avec les groupes consultatifs d'hommes d'affaires, va mettre évidence aussi bien des possibilités commerciales que l'opportunité de spécialisations et autres initiatives permettant d'obtenir des gains d'efficacité et de compétitivité. Du même coup, on cerne les problèmes d'adaptation qui se posent pour certains produits et certaines industries, face à une concurrence internationale toujours plus acharnée.

L'étude des divers secteurs industriels a fait ressortir l'importance de beaucoup d'autres politiques et programmes des gouvernements et des établissements privés pour l'efficacité et la compétitivité dans ces secteurs. Non seulement les subventions et les stimulants offerts directement à l'industrie, mais également les politiques plus globales du gouvernement dans les domaines de la fiscalité, des relations commerciales, du transport et du développement des ressources ont des répercussions considérables sur une gamme étendue d'activités industrielles. Du même coup, les politiques des gouvernements tant fédéral que provinciaux visant à établir des normes pour le marché privé et à assurer plus de justice sociale, ce qui, j'en suis sûr, intéresse le député de Nickel Belt, ont des effets cumulatifs sur le coût du fonctionnement et du financement des entreprises.